Communiqué de presse

Étienne Schneider et François Bausch ont présenté les premières bornes de charge publiques pour véhicules électriques (24.11.2016)

En date du 24 novembre 2016, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch, ont présenté les premières bornes de charge de l'infrastructure publique liée à la mobilité électrique. Assuré par les gestionnaires de réseau de distribution, le déploiement de 800 bornes à charge accélérée (3,7-22 kW) pour les voitures 100% électriques ainsi que pour les voitures plug-in hybrides est prévu progressivement jusqu'en 2020. Les premières bornes de charge dans le domaine public seront opérationnelles en avril 2017.

Réparties sur tout le territoire national, 400 bornes seront installées sur les P+R permettant un rabattement des navetteurs sur les transports publics et 400 sur les emplacements de stationnement publics et les parkings publics dans les communes. Chaque borne est équipée de deux points de charge avec un connecteur de «Type 2». Ainsi, au total 1.600 emplacements de stationnements seront dédiés au chargement de voitures.

Munis d'un visuel et du logo « Chargy », afin de bien identifier les bornes du système national, les bornes de charge sont dotées d'un moyen de paiement uniforme moyennant la carte à puce multifonctionnelle « mKaart » du Verkéiersverbond. Alimentée exclusivement par de l'électricité produite à base de 100% de sources d'énergies renouvelables, chaque borne sera liée à un compteur intelligent. Ensemble avec une infrastructure de charge dotée de fonctions intelligentes, les voitures électriques feront ainsi à terme partie d'un système flexible permettant une meilleure gestion des réseaux électriques. Conçue pour intégrer toutes les autres bornes compatibles existantes au Luxembourg, l'infrastructure de charge publique est basée sur un système informatique central commun permettant la communication des données entre les bornes de charge et les fournisseurs.

Lors de la présentation, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider a déclaré : « Parmi les 229 recommandations dans l'étude Rifkin pour préparer l'avènement du futur modèle économique et améliorer la qualité de vie des citoyens, la mesure phare porte sur la mobilité durable, et plus particulièrement sur l'introduction poussée de l'électromobilité au Luxembourg. Le déploiement du réseau national de bornes nécessaire pour alimenter en électricité des véhicules électriques fait partie de l'infrastructure technologique indispensable pour créer l'Internet de l'énergie permettant à chaque « prosumer » d'acheter et de vendre de l'électricité sur un réseau électrique interactif intelligent ».

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch, a précisé qu' « on se trouve à un moment crucial de transition vers l'électrification du transport. Jusqu'à présent, deux contraintes majeures ont entravé le succès de la mobilité électrique : la différence de prix des véhicules électriques et l'autonomie limitée des véhicules électriques par rapport aux voitures conventionnelles, ainsi que l'absence d'une infrastructure de charge publique, homogène et bien répartie sur le territoire du pays. Afin de remédier à ces entraves, le Gouvernement introduit dès janvier 2017 et dans le cadre de

la réforme fiscale de nouvelles mesures d'incitation pour l'acquisition de voitures électriques et met en œuvre, ensemble avec les gestionnaires de réseau de distribution, cette infrastructure publique de charge. Je suis convaincu que ces deux mesures aboutiront déjà au courant de l'année prochaine à un succès substantiel des voitures électriques et aideront ainsi à réaliser le défi de la décarbonisation du transport ».

Communiqué par le Ministère de l'Économie et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures